

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St./ 11 rue, Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Scientific, Medical and Photographic Division /
Division de l'équipement scientifique, des produits
photographiques et pharmaceutiques
11 Laurier St./ 11 rue, Laurier
6B1, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet KIOSK REPLACEMENT RFP	
Solicitation No. - N° de l'invitation 47054-124625/A	Amendment No. - N° modif. 008
Client Reference No. - N° de référence du client 1000304625	Date 2012-09-19
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$XQ-002-24695	
File No. - N° de dossier 002xq.47054-124625	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-10-01	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Chevrier, Stéphane	Buyer Id - Id de l'acheteur 002xq
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-8224 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

47054-124625/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000304625

Amd. No. - N° de la modif.

008

File No. - N° du dossier

002xq47054-124625

Buyer ID - Id de l'acheteur

002xq

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

La modification 008 poste à nouveau les réponses aux questions de clarification soulevées dans la modification 007.

MODIFICATION DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS 007

La présente modification de la demande de soumissions vise à :

1. Répondre aux questions de clarification suivantes soumises par des soumissionnaires éventuels;
2. Modifier la demande de propositions (DP) si nécessaire.

1. DEMANDES DE PRÉCISIONS ET RÉPONSES

N° TP GC	Référence à la DP	Titre/Sujet	N° de QC	Question de clarification	N° de RC	Réponse à la clarification
87	Annexe A – Énoncé des travaux – Lecteur de cartes et de documents	EDT 12. Lecteur de cartes et de documents c) Le lecteur de cartes et de documents doit : iv) pouvoir être adapté à l'éclairage ambiant;C40 Lumière ambiante Le lecteur de cartes et de documents doit s'adapter à la lumière ambiante, de sorte qu'un document puisse être lu sans couvert dans diverses conditions allant de l'obscurité profonde à la lumière directe	7.1	L'exigence obligatoire de la section 2 c) (iv) ne correspond pas exactement au critère C40, Lumière ambiante. L'État peut-il confirmer que la section 2 c) (iv) devrait se lire comme suit : « s'adapter à la lumière ambiante, de sorte qu'un document puisse être sans couvert dans diverses conditions allant de l'obscurité profonde à la lumière directe du soleil »?	7.1	L'exigence obligatoire indique que le lecteur doit pouvoir s'adapter à la lumière ambiante (avec ou sans couvert, et dans diverses conditions d'éclairage), alors que le critère C40 permet d'accorder des points supplémentaires si le lecteur peut s'adapter à la lumière ambiante sans couvert.

N° TP GC	Référence à la DP	Titre/Sujet	N° de QC	Question de clarification	N° de RC	Réponse à la clarification
		du soleil.				
88	Annexe A – Énoncé des travaux – Lecteur de cartes et de documents	12. Lecteur de cartes et de documents w) Le processus d'authentification du lecteur doit comporter les vérifications suivantes : 3) la recherche ou la vérification de motifs sous différentes longueurs d'ondes lumineuses (lumière visible, ultraviolette, infrarouge et infrarouge proche) comparées à des modèles de confiance fournis par le fabricant du lecteur.	7.2	L'État peut-il confirmer que le processus d'authentification mentionné à l'exigence obligatoire 2 w) (3) porte aussi sur la vérification de la lumière ambiante, de sorte qu'un document puisse être lu sans couvert dans diverses conditions allant de l'obscurité profonde à la lumière du soleil? Cette notion est particulièrement importante en ce qui concerne l'authentification des cartes NEXUS et d'autres pièces d'identité à l'aide d'un éclairage ultraviolet. Veuillez confirmer qu'il ne doit y avoir aucune dégradation de l'image présentée par le lecteur ou du rendement de ce dernier sans couvert, et ce peu importe les	7.2	Le Canada confirme que le processus d'authentification porte aussi sur le contrôle de la lumière ambiante (sans toutefois s'y limiter) afin de maintenir un taux d'erreur raisonnable.

N° TP GC	Référence à la DP	Titre/Sujet	N° de QC	Question de clarification	N° de RC	Réponse à la clarification
				conditions d'éclairage.		
89	Pièce jointe C : Exigences cotées C73 et C78	Le SSP doit être basé sur la technologie Java EE ou le cadre Spring. Le client préfère avoir la possibilité de changer le code source du SSP selon ses besoins. Le client doit pouvoir modifier le code source du SSP.	7.3	Veuillez confirmer qu'une fois le code source remis au Canada, les exigences en matière de soutien décrites dans la section 18, article b, Mises à jour et nouveautés, de l'énoncé des travaux ne s'appliqueront plus à l'entrepreneur.	7.3	Les logiciels et le code source, y compris le SSP, doivent être pris en charge pour la durée du contrat. L'entrepreneur n'est pas tenu de prendre en charge ou de maintenir le code source modifié par le Canada.
90	Article 12 de l'annexe A de l'Énoncé des travaux	Article portant sur le lecteur de cartes et de documents	7.4	Serait-ce possible pour L'ASFC de changer l'exigence nécessitant l'utilisation de verre trempé de 4 mm, et, au lieu, indiquer la force contre laquelle la fenêtre du lecteur de cartes et de documents doit résister? Sinon, serait-ce possible de modifier cette exigence pour qu'elle stipule l'utilisation de verre trempé de 3 mm? L'expérience a démontré que le verre trempé durci de 3 mm est suffisant pour des postes libre-service. Ce type de verre peut résister jusqu'à 500 N de forces statiques et un impact de 800 mJ. Ces forces sont nettement supérieures à celles que le lecteur subira dans des conditions d'utilisation	7.4	Il est acceptable d'utiliser du verre d'une plus petite épaisseur avec un revêtement durable. Si le verre n'est pas de 4 mm ni trempé, le soumissionnaire doit prouver la durabilité du verre et fournir les procédures d'entretien adéquates pour la durée du contrat. On prévoit que ce lecteur de cartes et de documents doit traiter un haut volume de transactions quotidiennes, et ce, pendant plusieurs années.

Solicitation No. - N° de l'invitation

47054-124625/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

47054-124625

Amd. No. - N° de la modif.

007

File No. - N° du dossier

002xq.47054-124625

Buyer ID - Id de l'acheteur

002xq

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

N° TP GC	Référence à la DP	Titre/Sujet	N° de QC	Question de clarification	N° de RC	Réponse à la clarification
				normales.		

Solicitation No. - N° de l'invitation

47054-124625/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

47054-124625

Amd. No. - N° de la modif.

007

File No. - N° du dossier

002xq.47054-124625

Buyer ID - Id de l'acheteur

002xq

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

2. MODIFICATIONS :

Aucune modifications à souligner.